

TRIBUNE .



Majorité municipale

Ils ne nous ont pas laissé le choix !

Chaque année, l'exercice budgétaire constitue un temps fort de la vie municipale. C'est ce budget qui détermine la faisabilité de nos actions.

Cette année plus encore, alors que les prix des matières premières et de l'énergie ont explosé ; que l'étude sur les bâtiments laissés en héritage chiffre les investissements à réaliser entre 30 et 60 M d'€.

Sans nos efforts considérables, le budget ne serait pas à l'équilibre et le spectre d'une mise sous tutelle de la Préfecture serait réel.

Dans les faits, l'ampleur des investissements à réaliser est telle que nous n'avons pas d'autres choix que de rétablir notre épargne dégradée année après année depuis plus de 10 ans.

Cela passe par la réalisation d'importantes économies, par un re-questionnement sur nos pratiques, pour faire mieux sans nécessairement dépenser plus, par un travail en profondeur sur notre masse salariale bien supérieure à la moyenne. Autre héritage laissé par nos prédécesseurs.

Parce que nous voulons éviter par tout moyen d'augmenter les impôts, comme Faches-Thumesnil l'a fait à hauteur de 25 % ou comme le proposait le groupe Seclin en commun en 2023, nous faisons le choix de réhausser nos tarifs tout en conservant une tarification basse.

Il ne s'agit pas d'une décision prise de gaieté de cœur. Mais Seclin n'a plus les capacités de vivre au-dessus de ses moyens et de voir se creuser les déficits de fonctionnement.

Il nous paraît, dès lors, plus équitable que ce soit les utilisateurs d'un service qui contribuent à son financement.

Aussi, nous avons opté pour le maintien de la même qualité de service public, à des prix majorés de l'inflation et d'une augmentation maximale de 20 %. Prix restant néanmoins compétitifs en comparaison de ceux proposés par les villes voisines.

Malgré nos appels réitérés auprès de l'opposition pour obtenir des propositions concrètes et nous aider à sortir de la situation dans laquelle ils nous ont placés, rien n'est venu.

Un héritage trop lourd à porter pour eux.

En résumé, les responsables de la situation sont désormais contre tout, sans faire la moindre contre-proposition, tout en réclamant vouloir en faire davantage sans évoquer les modes de financement.

Une vision détachée de la réalité alors que nous défendons quant à nous un budget sincère, ambitieux et courageux.

Christian BACLET
1^{er} Adjoint, délégué aux Finances et aux Ressources Humaines



Minorité municipale

Hausse inacceptable des tarifs municipaux !

Pour combler le déficit de l'Etat, le gouvernement a annoncé une politique de rigueur avec des pistes d'économie, notamment la réduction des dépenses sociales et la mise à contribution des collectivités locales.

Les conséquences vont être multiples pour notre vie quotidienne : des atteintes plus fortes au droit à la santé et des difficultés budgétaires plus importantes pour notre commune.

Est-il normal de faire peser la solidarité financière sur les épaules de ceux qui subissent déjà les différentes hausses de prix des loyers, du gaz, de l'alimentation ou de l'essence ?

Est-il normal de réduire encore les dépenses de fonctionnement des communes ? Cela conduira à moins de services publics locaux, à moins de subventions pour les associations, à moins de culture, à moins de sport, à moins d'éducation bref, à moins de vie sur nos territoires.

L'Association Nationale des Maires de France dénonce cette décision : « Des milliards d'euros ont déjà été soustraits aux dotations des collectivités, depuis 20 ans ».

Ne devrions-nous pas plutôt taxer les superprofits et les actionnaires, se demandent de plus en plus de citoyens ?

Sur le plan local, la majorité municipale applique la même logique de rigueur, avec une augmentation, comme en 2023 de tous les tarifs municipaux : 20% dans certains cas ! Ce tour de vis va impacter toutes les tarifications : la restauration scolaire, la piscine, la culture ou les centres aérés.....

Nous partageons l'inquiétude et la colère des seclinois. Une pétition a été lancée par des usagers de la piscine.

Une hausse aussi importante risque de réduire la fréquentation des services publics et de favoriser le privé !

C'est d'autant inacceptable que la commune pourrait faire d'autres choix : depuis 3 ans, elle se constitue un bas de laine important, de plusieurs centaines de milliers d'euros !

Nous dénonçons également le retour en arrière que vivent nos associations avec les mutualisations de salles qui vont handicaper la vie associative.

Pour Seclin en Commun, être élu, c'est avant tout défendre les seclinois, les services publics locaux et sa commune.

Éric CORBEAUX
Conseiller municipal
Seclin en commun